

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Tronçon Matapédia – Chandler

LA SOCIÉTÉ DES CHEMINS DE FER DU QUÉBEC DÉPOSE UNE PROPOSITION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Port-Daniel – Gascons, le 3 juillet 2006 – La ministre des Affaires municipales et des Régions, ministre responsable de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine et députée de Bonaventure, madame Nathalie Normandeau, a confirmé aujourd'hui que la Société des chemins de fer du Québec a déposé une proposition au ministère des Transports du Québec dans le but de solutionner à long terme la question du transport ferroviaire en Gaspésie.

« En considérant que la Société envisageait de se départir du rail il y a encore quelques semaines, j'accueille ce geste avec encouragement, et je souhaite que les négociations se déroulent de façon efficace et rapide », a indiqué madame Normandeau.

La ministre des Affaires municipales et des Régions et la ministre déléguée aux Transports, madame Julie Boulet, souhaitent que le processus entamé entre la Société des chemins de fer du Québec et le MTQ aboutissent à une entente permettant de sécuriser l'avenir du tronçon Matapédia – Chandler d'ici la mi-août. La possibilité d'adopter un décret protégeant le rail d'un éventuel démantèlement sera considéré si les négociations ne permettent pas la conclusion d'un partenariat à long terme.

« Je suis persuadée que la volonté gouvernementale comme régionale de conserver ce chemin de fer actif est claire et déterminée. De même, je suis confiante en l'issue positive des discussions qui ont cours entre le ministère des Transports et la Société des chemins de fer du Québec. Je peux cependant assurer aux Gaspésiennes et Gaspésiens que peu importe le résultat obtenu au terme de l'exercice, la voie ferrée sera sécurisée et restera en place », a conclu la ministre Normandeau.

- 30 -

Source : Maryse Tremblay
Attachée politique
Cabinet de la ministre des Affaires
municipales et des Régions
(418) 392-4174